

MONTREAL

JUILLET

1912



XXVIII^o

ANNÉE

No 7

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

LES GLOIRES DU TIERS-ORDRE

SAINTE ANGELE MERICI

et les premières Ursulines



LE 30 juin 1911, un décret de la Sacrée Congrégation des Religieux affiliait au Tiers-Ordre franciscain, en tant qu'il est nécessaire pour les faire participer aux indulgences de l'Ordre, un institut de religieuses à vœux simples dénommées **URSULINES**. Ce décret fut publié par la plupart des périodiques franciscains, et la teneur de ces publications faisait supposer que le décret pontifical concernait les Ursulines que nous connaissons au Canada, qui y furent établies à Québec dès les débuts de la colonie, par la Vénérable Marie de l'Incarnation et Madame de la Peltrie, et aux Trois-Rivières un peu plus tard.

C'était une erreur, d'ailleurs facilement explicable.

Les Ursulines, connues sous ce nom, regardent comme leur Fondatrice Sainte Angèle Mérici, vierge, du Tiers-Ordre de Saint François, béatifiée par Pie VI et canonisée par Pie VII, qui naquit en 1474 et mourut en 1540. Et ce n'est pas sans raison, puisque l'institut approuvé par le Pape Paul III le 4 juin 1544 sous le nom de Compagnie de Sainte Ursule portait un titre révélé à notre sainte, et qu'il était formé de compagnes que celle-ci avait instruites de leur vocation. Et toutefois, par une suite de circonstances qui se présente souvent dans la vie des fondateurs, l'ordre approuvé par le Souverain Pontife n'était plus ce qu'il avait été entre les mains d'Angèle. Il était devenu un Institut religieux proprement dit, avec vœux de religion, costume spécial et obligation à la clôture. Le nom était bien celui qui avait été révélé à la sainte, le but lui-même n'avait pas changé : il restait l'éducation chrétienne des jeunes filles ; mais les moyens employés par elle étaient remplacés par d'autres, et ce changement modifiait profondément son œuvre.

En devenant une RELIGION, au sens attaché par cette époque à ce mot, la Compagnie de Sainte Ursule avait dû se soumettre à la législation canonique en vigueur. De même que la Visitation, dont Saint François de Sales avait voulu faire une société de filles libres de vœux et occupées à la *visite* des malades, se transforma selon l'esprit du temps en un ordre cloîtré, à l'instar du Carmel et de l'Ordre de Sainte Claire, de même fut modifiée l'originale fondation de Sainte Angèle.

La Règle primitive de Sainte Angèle, écrit un récent et très apprécié historien de l'Église, le Sulpicien Fernand Mourret, (1) ne prescrivait ni costume commun,

(1) HISTOIRE, tome ve, pp. 540 & seq.

ni vie commune dans une même maison. Les jeunes filles continuaient à habiter chez leurs parents ou des amis, généralement vêtues d'une robe noire et d'un voile modeste. La récitation quotidienne de l'office de la Très Sainte Vierge, des VII psaumes de la Pénitence et d'une prière composée par leur fondatrice, l'assistance journalière à la sainte messe, la communion aux jours de fêtes, la pratique volontaire des conseils évangéliques, enfin une réunion mensuelle sous la présidence du père supérieur, telles furent — tant que vécut la fondatrice, — les observances de l'institut.

Nos lecteurs auront été frappés par l'analogie que présente cette règle primitive des Ursulines avec la Règle du Tiers-Ordre. C'est qu'en effet Angèle et ses compagnes sont tertiaires.

La sainte était entrée dans le Tiers-Ordre franciscain dès sa quatorzième année. Chose digne de remarque : c'était afin de pouvoir satisfaire son désir de la communion fréquente, *sans se singulariser*, qu'elle s'était engagée dans la milice séraphique. Preuve qu'à cette malheureuse époque, où même dans les contrées qu'elle avait épargnées l'hérésie avait éteint la dévotion à la Sainte Eucharistie, les Tertiaires du moins avaient conservé la pratique de la communion fréquente.

Bien que dès sa vingtième année, sa sainte vie lui eût donné des imitatrices, et qu'elle eût dès lors conçu la pensée de s'appliquer à l'éducation chrétienne des jeunes filles, ce ne fut qu'en 1535 qu'elle prit une claire vue de ce que Dieu attendait d'elle.

Une nuit, pendant son oraison, elle vit Notre-Seigneur, qui semblait courroucé et qui levait sur elle un fouet, prêt à la frapper et lui reprochant sa lenteur à exécuter les desseins qu'il lui avait inspirés. Lui ayant demandé pardon de sa négligence, elle se mit à l'œuvre dès le lendemain. Elle dresse un plan de son dessein, le soumet aux compagnes de ses bonnes œuvres,

qui toutes s'engagent à la suivre dans la voie tracée par Dieu. Elles rassemblent chacune en sa maison, quelques jeunes filles auxquelles elles enseignent la crainte de Dieu et la science humaine qu'elles-mêmes peuvent posséder, s'appliquant surtout à en faire des femmes généreusement chrétiennes, capables de faire reflourir les bonnes mœurs dans les foyers régénérés.

Entre temps, comme aucune de leurs élèves ne demeure avec elles, les compagnes d'Angèle parcourent les prisons, les hôpitaux, recherchent et instruisent les pauvres. Dans les maisons qui dans ces temps malheureux eussent fermé leurs portes aux livrées que dans les cloîtres portent les servantes de Jésus-Christ, leurs vêtements communs et simples pénètrent. Elles ramènent la lumière et la pureté dans les familles envahies par les ténèbres de l'hérésie et du doute. Au milieu d'une époque bouleversée par les sophismes de la prétendue Réforme, elles font revivre dans leurs exemples les conseils évangéliques méprisés ou méconnus.

C'est bien là la vie et la vocation des Tertiaires. Angèle ne voulut jamais voir en ses compagnes autre chose que des Tertiaires et elle refusa toujours le titre de fondatrice, quand elle mourut en janvier 1540, son Ordre n'avait encore d'autre vie que celle que ces fidèles Tertiaires puisaient dans la Règle franciscaine, à laquelle elles avaient ajouté le vœu de chasteté.

Mais déjà une nouvelle tendance préparait la division de l'Institut naissant en deux familles : les unes voulaient demeurer fidèles à la pensée de l'humble fondatrice. Les autres aspiraient à devenir de véritables religieuses. De cette scission, légitime d'ailleurs et sanctionnée par l'approbation pontificale, est née la Compagnie de Sainte Ursule, qui a rendu glorieux dans le monde entier le nom et les œuvres de Sainte Angèle. Mais les premières Ursulines, Tertiaires vivant dans le monde et s'y occupant comme autrefois Sainte Angèle et ses compagnes, de toutes sortes de bonnes

œuvres et spécialement de l'instruction des enfants pauvres, se sont perpétuées jusqu'à nos jours. On les trouve surtout dans la Lombardie et notamment à Milan, où leurs services sont très appréciés. Malgré les mérites de leur émules, il faut reconnaître en elles les vraies héritières de Sainte Angèle, qu'elles nomment leur Mère et fondatrice, et dont elles suivent la Règle primitive et la forme de vie.

Et c'est à elles, à l'exclusion des autres Ursulines, que le décret du 30 juin 1911 accorde l'affiliation au Tiers-Ordre franciscain, et la participation aux indulgences des trois Ordres.

L'histoire de la Compagnie de Sainte Ursule ne vérifie-t-elle pas, d'une manière bien évidente, cette affirmation souvent répétée, que toutes les œuvres entreprises dans l'Eglise depuis le XIII^e siècle sortent d'une initiative franciscaine, ou que du moins elles ont eu un précurseur franciscain ? Angèle Mérici a devancé bien des innovations dont se glorifie justement notre époque.



Ce qu'on pense du T.-O.

T.-O. Paroissial

Il serait à souhaiter que partout où existent ces bulletins paroissiaux, on s'en serve pour exciter les âmes chrétiennes à s'affilier au Tiers-Ordre de Saint François. L'Eglise nous indique les moyens de faire notre salut, mais le Tiers-Ordre nous donne sa Règle pour faire un efficace usage de ces moyens. Grâce à lui, nous observerons plus complètement les préceptes de l'Evangile, nous marcherons mieux sur les traces de Jésus-Christ,

(Bulletin paroissial de Notre-Dame d'Auteuil.)

Le Tiers-Ordre et les Jeunes

(Suite et fin.)



En principe, dans toute défense qui restreint comme dans tout ordre qui autorise, il faut voir plutôt l'esprit que la lettre. Oui, la Règle ordonne de fuir le luxe et les recherches de l'élégance, de garder la simplicité et la modestie. Voilà l'un des obstacles — pourquoi ne pas dire l'obstacle — qui détourne certaines intelligences plus frivoles que réfléchies, fait lâchement avorter de généreux projets, cause l'hésitation avant d'entraîner la défaite. Certaines jeunes filles, — certaines pieuses jeunes filles, — s'effarouchent de cette gêne, de cette entrave, à la liberté de leurs caprices, et, parce qu'elles se tiennent volontairement éloignées de la perfection, suivent la voie « entre-deux », traînent sans énergie une existence qui n'a plus de ressort, parce qu'elle a banni la générosité. Aveugles ! que l'égoïsme, la peur du sacrifice, empêche de lire, en regard de la défense, l'accommodement permis dans le cas nécessaire et légitime, Coupables, qui entendent ne se priver de rien, et ne savent pas que le luxe qui les flatte, les divertissements qui leur sourient, la vie facile qu'elles rêvent cotoient bien souvent un abîme.

Les prohibitions que prescrit le Tiers-Ordre, sont l'esprit même de l'Évangile, et ce que condamne la règle qu'elles refusent leur est en général interdit par les commandements.

Elles admettraient, c'est clair, la méthode des conciliations, des souples arrangements entre le devoir et le plaisir, l'élasticité de leur conscience trouverait le moyen de tenir à Dieu ce langage ; « Je vais me permettre ceci, et encore cela ; j'en prendrai à mon aise... Après, mon Dieu, je vous dédommagerai ; mais ces jouissances d'abord. » Comment qualifier une telle manière d'agir !

Pour beaucoup, le scapulaire et le cordon paraissent bien ennuyeux, bien fatigants à porter. Celles-là voudraient la Pénitence sans une pratique de pénitence, le Sacrifice sans un moyen de sacrifice.

Allons ! pas de demi-mesures ! l'enthousiasme et l'élan : la générosité qui décide, entraîne, agit, persévère !

Oserais-tu, Jeunesse, toi qui vibres si bien devant toute noblesse et grandeur, mettre dans la balance de tes décisions : d'un côté la gêne bien réduite des obligations qui te sont imposées, de l'autre les avantages immenses qui te sont faits, et laisser pencher la balance vers ton égoïsme ou ta mollesse.

Va, Jeunesse chrétienne, va, comme l'héroïque François, dans le chemin que sa prudence éclairée te trace. Va, toi que guette l'assaut furieux des passions, dans la voie où tu trouveras un frein, un bouclier, des armes puissantes. Va, par la prière qui fortifie et la mortification qui dompte, sur la route où l'on ne risque pas l'éclaboussure des fanges. A l'exemple du *Poverello d'Assise*, sois un cœur détaché, être libre et fier dont rien n'alourdisse les ailes. Vis d'une vie féconde, par la richesse surabondante de ta triple vigueur : jeunesse d'âme, d'esprit et de corps.

* * *

Au point de vue de l'avenir, et, pour dire le mot, au point de vue du mariage, le Tiers-Ordre, même avec ses livrées très spéciales, n'est pas un obstacle. Il ne mène à la vie religieuse proprement dite que ceux qui, dans le silence de leur âme, ont entendu nettement l'irrévoicable appel. Sa raison d'être, comme son but, consiste à former des âmes, prises dans toutes les conditions, tous les états, tous les rangs de la société, à la pratique plus parfaite de la vie chrétienne en leur donnant une plus large et plus noble compréhension de leurs devoirs. Loin du souffle empoisonné du vice, à l'abri des séductions menteuses et des pentes fatales, l'âme des jeunes gens

sera sauvegardée par le Tiers-Ordre jusqu'à l'heure difficile et grave, où, s'ils en ont la vocation, ils devront songer à fonder un foyer. Les grâces reçues feront leur discernement plus sûr, leur jugement plus éclairé. Tous deux se souviendront que le mariage unit deux âmes, et non pas deux fortunes ou deux noms.

Le jeune homme tertiaire appréciera, plus que tout autre appoint, les qualités de celle dont il voudra faire sa compagne et la mère de ses enfants. La jeune fille, chez laquelle le Tiers-Ordre aura développé le riche trésor des vertus morales, accueillera, simple et confiante, celui qui partagera ses convictions intimes, celui dont le caractère loyal et le passé irréprochable seront la meilleure garantie de l'avenir. Qu'elle sache bien que son habit de tertiaire et son humble crucifix n'écarteront jamais que les indignes. C'est un bien pour elle, pour la famille à venir et pour la société.

* * *

Il reste à exprimer un vœu : cet appel adressé aux Jeunes serait bien mieux écouté, bien plus sûrement entendu s'il intéressait tout d'abord les Directeurs et Directrices d'œuvres, patronages ou cercles d'études, qui sont le guide et l'appui moral de la Jeunesse chrétienne. Avec tact, leur sage expérience userait des moyens efficaces pour poser les premiers jalons, faire à propos la réflexion voulue, entraîner finalement les âmes qui ont toute confiance en eux.

Comme il leur serait facile de faire connaître Saint François ! Le connaître, c'est l'aimer, l'aimer ; c'est vouloir le suivre ; le suivre, c'est prendre le vrai chemin de la perfection. MARGUERITE SCHNÉBELIN, du T.-O.



Mes frères, commençons maintenant à faire le bien et à y avancer, car jusqu'ici nous n'avons pas fait beaucoup de progrès.

Paroles de Saint François.



Documents concernant le Tiers-Ordre

LA DIRECTION DES FRATERNITÉS

Deux décisions pontificales concernant le T.-O, en date du 6 décembre 1911, ont été publiées par les ACTA APOSTOLICÆ SEDIS du 26 février 1912.

I.—Les Fraternités du T.-O. érigées par une des familles du Premier Ordre, ou par le T.-O. Régulier, ne peuvent pas valablement passer à une autre obédience sans l'avis et le consentement des Supérieurs qui les ont canoniquement érigées.

II.—Si ces Fraternités sont actuellement dirigées par les Pères d'une autre obédience qui se sont établis en cet endroit, et que la translation d'obédience ait été légitimement faite, elles ne sont plus sous la dépendance de ceux qui les avaient érigées. Dans le cas contraire, (c'est-à-dire si le changement d'obédience n'a pas été légitime) elles restent sous leur obédience originaire.

IMPORTANTE FAVEUR

A la demande du T. R. P. Placide Lemos, Procureur général de l'Ordre, la S. C. des Religieux a concédé au Révérendissime Père Général la faculté de revalider les érections de Fraternités, ainsi que les prises d'habit et professions dans le Tiers-Ordre, qui pour une raison quelconque, auraient été entachées de nullité : cette concession est du 24 février 1912.

Usant de cette faculté, le Rme P. Pacifique Monza a donc revalidé les actes susdits, par décret du 7 mars 1912. Il en résulte que les vêtures, professions et érections de Fraternités, dont la validité aurait fait doute, sont maintenant parfaitement régularisées.



Le mariage chrétien

et la famille chrétienne (1)

(Suite et fin.)

C'EST donc bien aux époux chrétiens qu'il appartient avant tout de former en leurs enfants une âme religieuse, de leur faire aimer et comprendre le génie du christianisme, et cela, surtout par la force conquérante de leurs exemples, par toute l'attitude d'une vie chrétienne intelligemment comprise : attitude de foi, digne, simple et pure de tout alliage mesquin ou superstitieux, attitude de foi toujours conséquente avec elle-même, et dont le bienfait pratique s'exhale chaque jour au foyer en vertus aimables.

Le spectacle d'une bigoterie étroite éloigne un jeune homme de la religion dans la mesure où une dévotion bien entendue attire son âme. Montrons donc à nos fils des convictions raisonnées dont ils ne puissent pas sourire à vingt ans, et que l'ardeur de leur jeune piété se tende vers Dieu sans contrainte ni mièvrerie.

Mais alors que d'énergie, que de doigté, que d'intelligente tendresse, un père chrétien ne devra-t-il pas déployer pour former suivant le plan divin le cœur de ses enfants ? Il saura prier en famille devant eux, avec autant de simplicité tranquille que dans une église, et réciproquement, par des démonstrations publiques de sa foi, il saura prouver à ses fils que le respect humain n'a pas de prise sur lui. Et c'est à dessein que je formule ici cette distinction car ce

(1) Voir la Revue. pp. 148, 201. Des circonstances imprévues ont retardé jusqu'ici la fin de cet excellent article.

fait étrange se produit, que certains catholiques, très fiers de leur foi devant la foule, ne savent pas vaincre sans l'intimité de la famille, devant leurs enfants et leurs domestiques, ou même devant leur épouse, une certaine gêne de mauvais aloi quand il s'agit de prier en commun ou de poser un acte de piété quelconque.

Un vrai catholique évitera cette faiblesse trop humaine ; il saura, au contraire, avec beaucoup de tact, jeter autour de la table de famille, dans la conversation quotidienne, une note religieuse discrète et intéressante. Il aura le talent, par exemple, de ne pas rendre étrange une affirmation de sa confiance en Dieu, de son amour pour telle vertu, de l'intérêt qu'il porte aux déshérités de cette vie, des responsabilités sociales de chacun. Dans sa bénédiction de chaque soir sur les jeunes fronts, il saura résumer toute sa foi de chrétien, tout son amour de père, et ses fils, grandissant, en sentiront tout le prix.

Et cela, c'est de la formation religieuse... Oui, toutes ces petites choses qui sont si grandes : prières en commun, conversations, récits, exemples, impressions, et par-dessus tout le contact fidèle et dévoué d'une mère pieuse, tout cela constitue le filet évangélique qui emprisonnera les jeunes âmes pour la plus grande gloire de Dieu. Mais cette prison sera séduisante, car les parents chrétiens ont à cœur de donner au foyer un reflet d'idéal, de poésie, de grandeur morale. Ils laissent fleurir l'esprit, le goût du beau, en leurs enfants ; ils jettent des idées générales dans leur jeune intelligence : beauté du sacrifice, brièveté de la vie, mépris de l'opinion ; ils apprennent à leurs fils qu'il y a des joies intimes de la conscience et des plaisirs de l'intelligence plus prenants et surtout plus nobles que les satisfactions des sens et de la richesse ; tout cela, c'est encore de la formation religieuse, et, n'est-ce point, parfois, à l'absence de ce *Sursum corda* habituel, dans le ton de la vie familial, qu'est due à certaines heures la pénurie des vocations religieuses dont s'étonnent et s'attristent les cœurs des mères et des pasteurs ?

On n'a peut-être pas toujours compris, qu'à l'âme d'un jeune homme, qui veut s'épanouir vers un idéal de générosité et de dévouement, il ne faut pas seulement parler de choses pratiques. Quand le point de vue utilitaire domine trop, quand, dans les esprits méthodiques et froids, la religion elle-même tend à ressembler à un calcul d'intérêts, il devient difficile aux jeunes âmes de céder à une impulsion généreuse et de comprendre la " folie de la croix. " N'est-il pas à craindre que dans cette ambiance l'aube des vocations ne se confonde vite avec leur crépuscule ? Ayons la prudence chrétienne de ne pas apprendre trop tôt à nos enfants à manier l'argent ou à voleter autour des prix de revient ; il y a un âge pour tout ; leurs cœurs, inconsciemment, pourraient se laisser prendre aux lointains mirages des richesses ; en s'approchant trop jeunes du fétiche de l'or, ils ne pourraient que perdre le don des divins enthousiasmes et s'interdire à jamais les hauteurs de l'immolation chrétienne.

Envions, au contraire, l'intime et sainte joie des époux généreux, lorsque, dans le silence recueilli d'un soir mémorable, ils reçoivent d'un fils encore adolescent l'aveu embarrassé de sa céleste vocation : une immense gratitude envers Dieu déborde alors de leurs âmes, avec le sentiment de leur indignité devant pareil honneur ; car cet appel divin, dans un cœur pétri par eux, représente à leurs yeux la suprême victoire sur l'esprit du monde et sur l'égoïsme humain ; et ils se sentent déjà récompensés d'apprendre que le soleil de Dieu a si tôt réchauffé l'âme de leur enfant, et, dans le sillon qu'ils ont creusé ensemble, de voir, dès l'aube, le blé qui lève.

Concluons donc, si vous le voulez, Messieurs, et résumons notre rapport dans l'affirmation de cette vérité que, malgré la persécution, malgré les progrès de l'esprit laïque, donner des prêtres à l'Eglise restera toujours le plus merveilleux aboutissant de la formation religieuse dans la famille et le plus bel apanage des époux chrétiens.

FR. PIERRE LESTIENNE, DU T.-O.,

Sup. de la Fraternité de Roubaix.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

COMMISSAIRE PROVINCIAL

(*Suite.*)

LES trois témoignages des auteurs cités s'accordent à dire que le Père de la Ribourde prit part à l'expédition de Frontenac et qu'il demeura au fort en qualité d'aumônier. De cette affirmation, la deuxième partie nous paraît fausse, et la première incertaine pour le moins et plus probablement également fausse.

Où ces auteurs ont-ils puisé leur double renseignement. M. Sulte ne le dit pas; le Père de Rochemonteix non plus. Il y a bien une note, mais seulement pour apprendre à ses lecteurs que Frontenac était "protecteur et père spirituel des PP. Récollets et leur syndic." (Margry. t. 1, p. 298).

Ferland indique seul la source où il a puisé son affirmation, et c'est dans Leclercq. Malheureusement Leclercq ne dit pas précisément ce que lui fait dire Ferland, ainsi que nous allons le constater en le citant textuellement.

Remarquons d'abord l'ordre que suit Leclercq en rapportant les faits. Il commence par raconter en peu de mots l'expédition de Frontenac et l'érection du fort,

où on "laisa, ajoute-t-il, un commandant et une garnison suffisante qui acheva de mettre les travaux en état." Il n'est pas question encore d'aumônier. Pourtant il serait bien étonnant que le Récollet Leclercq eût omis de noter la présence d'un de ses confrères dans cette expédition; d'autant plus qu'il va maintenant nous faire assister au départ de Québec de celui qui sera le premier aumônier du fort de Catarakoui :

"Cependant, comme le Révérend Père Eustache Maupassant était arrivé de France en qualité de Supérieur de la Mission, le Révérend Père Gabriel de la Ribourde fut destiné pour premier missionnaire du fort Frontenac." Leclercq nous apprend que notre Récollet fut destiné au fort de Catarakoui par son successeur et après l'arrivée de celui-ci. A quelle date le Père Maupassant se trouva-t-il à Québec? *L'Histoire chronologique de la Province de Saint-Denys* répond: en 1673. Cela ne suffit pas. Frontenac n'ayant quitté Montréal pour son voyage qu'à la fin de juin, on pourrait, en hâtant un peu les choses, faire arriver le Père Maupassant vers la fin de mai ou au commencement de juin; ce qui donnerait assez de temps au Père de la Ribourde pour aller rejoindre Frontenac.

Mais si nous en croyons Latour, (1) le Père Maupassant fit la traversée avec M. De Bernières, grand vicaire de Mgr de Laval, et curé de Québec, passé en France l'année précédente. (2) Pendant son absence M. DesMaizerets le remplaça dans sa charge de curé et en prit le titre, se disant dans les actes du registre de Notre-Dame-de-Québec, curé de Québec. Or M. DesMaizerets garde ce titre jusqu'au 9 de septembre de 1673; et il entre au registre des actes faits par d'autres prêtres jusqu'au 18 septembre inclusivement. M. De Bernières reparait au registre en sa qualité de

(1) *Mémoires sur la vie de M. de Laval*, p. 206.

(2) L'abbé Aug. Gosselin. *Mgr de Laval*. vol. 1^{er}, p. 646.

curé, le 26 de septembre 1673. Tout cela nous permet de croire qu'il ne fut de retour d'Europe que vers la fin d'août ou au commencement de septembre.

Leclercq continue : " Il (le Père de la Ribourde) eut la consolation avant son départ (pour le fort de Catarakoui) d'assister à la bénédiction de notre église qui se trouvait achevée ; le Révérend Père Dablon, supérieur des Jésuites, honora cette cérémonie d'un très beau sermon ; on fit en même temps la dédicace de l'église des Révérends Pères Jésuites et la solennité de la canonisation de Saint François de Borgia, à laquelle le Révérend Père Eustache, supérieur des Récollets, eut l'honneur de prêcher avec applaudissement. " (1)

Voilà bien des faits qui devraient, semble-t-il, nous aider à fixer davantage la date exacte du départ du Père de la Ribourde pour Catarakoui. Mais il manque à ces faits le détail principal, la date même. Tout cela se passe en 1673, mais en quel mois, quel jour ? Les solennités en l'honneur de Saint François de Borgia ne paraissent pas avoir laissé de traces. Seule la fête de la dédicace de l'église des Jésuites peut nous être utile en rapprochant ce fait d'un passage des annales des Ursulines de Québec et d'un autre passage de Latour.

Latour écrit : " En 1666 on fit avec beaucoup de solennité la dédicace de l'église paroissiale, le 2 juillet (2)... On fit ensuite (3) la dédicace de l'église des Ursulines sous le titre de Saint Joseph, et de celle des Jésuites sous le titre du Nom de Jésus, (4) et il

(1) *Premier Etablissement de la foy*, vol. 11^e, pp. 112, 113.

(2) Le 11 juillet d'après le *Journal des Jésuites*, Québec, 1892, p. 346

(3) Cet « ensuite » semble bien indiquer que le fait qui suit eut lieu peu après celui qui le précède. La vérité est qu'il eut lieu un peu plus d'un an après. *Lettres de la vénérable Mère de l'Incarnation*, éd. Richaudeau, vol. 11^e, p. 329, et *Les Ursulines de Québec*, vol. 1^{er}, p. 257.

(4) Nous n'avons rien trouvé à ce sujet ni dans le *Journal des Jésuites* ni dans les *Relations*, ni dans Charlevoix.

fut ordonné que toutes ces dédicaces se célébreraient à perpétuité le même jour." (1)

L'histoire des Ursulines de Québec nous apprend que la dédicace de leur église eut lieu le 17 août 1667 (2). Et puisque, d'après Latour, la fête de la dédicace de l'église des Jésuites et de celle des Ursulines devaient ensuite être célébrées le même jour, il est au moins probable qu'en 1673 cette fête fut célébrée vers le 17 août. Ceci établirait encore que le Père de la Ribourde ne serait allé demeurer au fort de Catarakoui qu'après l'expédition de Frontenac.

Nous avouons que nous aurions voulu trouver des détails plus précis et partant plus probants, mais les nombreuses sources consultées ne nous ont rien révélé de plus sur ce sujet.

(à suivre.)

FR. ODORIC-M., O. F. M.



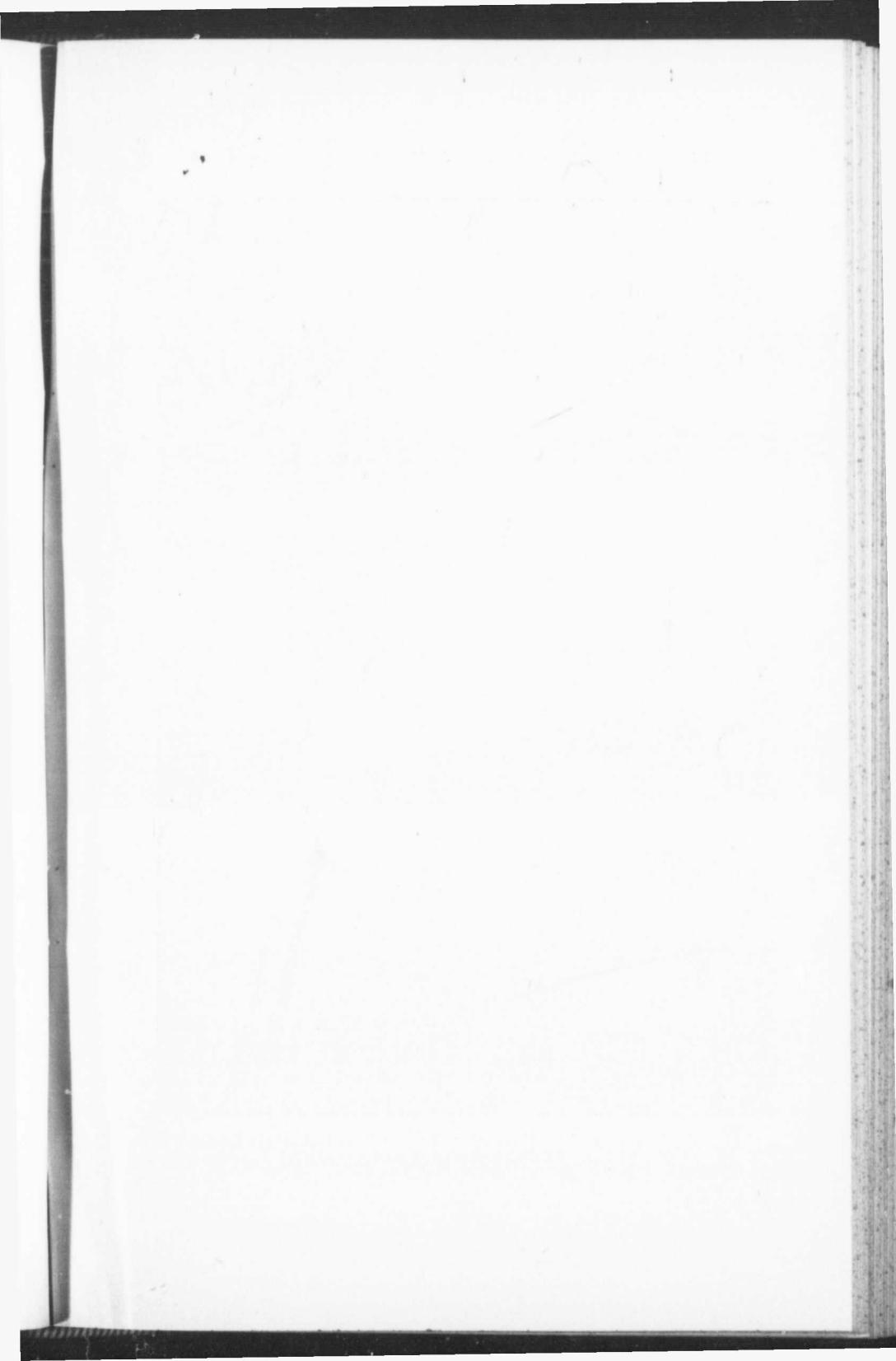
En vacances

Profitez du temps des vacances qui vous met en relation avec des personnes que vous n'avez pas l'occasion de rencontrer ordinairement, pour recruter des tertiaires. N'oubliez point les pressantes invitations des Papes ; faites des tertiaires. Procurez-vous les brochures de propagande ; répandez-les ; faites-les lire autour de vous.

(1) *Mémoires sur la vie de M. de Laval*, p. 173.

(2) Vol. 1er, p. 257.







Fresque de GIOTTO
SAINT FRANÇOIS PRÊCHANT AUX OISEAUX



Saint François prêchant aux oiseaux.

Le long d'un bosquet au tendre feuillage,
Un jour de printemps, François cheminait,
Au fond de l'azur clair et sans nuage,
Le soleil d'avril gaîment rayonnait.
Du bois s'exhalaient des parfums de myrrhe,
Qui suavement embaumaient les airs...

Et sur le refrain du léger zéphire
Les oiseaux mettaient de joyeux concerts.
François s'arrêta, releva la tête,
Contemplant ému les petits chanteurs ;
Puis à son appel, leur troupe muette,
Bientôt l'entoura de mille auditeurs.
" Mes frères ailés, disait sa tendresse,
Vous devez à Dieu de bien grands mercis
Puisque chaque jour sa bonté s'empresse
A vous épargner travaux et soucis...
Le buisson des champs vous fournit la laine
Qu'y laisse à dessein ma sœur la brebis,
Pour faire et suspendre au rameau du chêne
Le nid où naîtront vos frêles petits.
Pour vous rafraîchir, serpente et murmure
Le ruisseau limpide au fond du vallon,
Vous ne semez pas : et pour nourriture
Vous est préparé le grain du sillon.
Vous ne filez pas : pourtant dans sa gloire

Le roi Salomon jamais n'eut manteau
 Qui pût égaler en beauté la moire
 Du manteau soyeux du petit oiseau.
 Chantez donc, chantez ! L'homme, votre frère,
 Pervers et méchant, souvent ne veut pas
 Au ciel adresser la moindre prière :
 Hélas ! comme lui seriez-vous ingrats ?
 Chantez donc, chantez ! Que votre ramage,
 Gentils oiselets, résonne en tout lieu,
 Jamais de vos chants le pieux hommage
 Ne saurait assez louer le bon Dieu...

Quand il eut fini, sur la troupe ailée,
 Lentement il fit le signe de croix,
 Et les oisillons, prenant leur volée,
 Pour leurs nids mousseux quittèrent François ;
 Mais ils entonnaient de si beaux cantiques,
 Qu'au plus haut des cieus, surpris et ravis,
 Murmuraient entre eux les chœurs angéliques :
 " Est-ce que la terre est un paradis ?... " (1)

(1) Notre gravure : Saint François prêchant aux oiseaux.

Notre gravure reproduit la plus ancienne peinture qu'ait inspirée l'évangélique scène de la prédication de N. S. P. S. François à ses frères les Oiseaux : la fresque de Giotto dans la Basilique d'Assise. Malgré les injures du temps, cette peinture reste belle de fraîcheur naïve et, pourrait-on dire, d'authenticité. Giotto, en effet, qui devait trouver dans son culte pour Saint François, et sa propre gloire et le renouvellement de l'art pictural, vint le premier de tous, dans un pays et à une époque où le souvenir du Saint était si vif, qu'il pouvait se croire le contemporain de son héros.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Massacre d'un franciscain.

L'INSURRECTION des Marocains dont la ville de Fez a été le théâtre le 19 avril dernier, a coûté la vie à l'un de nos religieux, Franciscain français, aumônier militaire de la garnison.

Devant l'imminence du danger que couraient ses compagnons, le généreux Père sortit de la maison où s'étaient réfugiés quelques Français et tenta de parlementer avec les révoltés. Ceux-ci firent mine de l'accueillir avec déférence, à cause de sa qualité de prêtre, mais quand il fut parvenu au milieu d'eux, ils l'égorgeèrent cruellement, le dépouillèrent de ses vêtements et reprirent le siège de la maison.

Le pauvre Père a donc été victime de son dévouement. Sa mort a été universellement regrettée. Il était aimé de tous pour sa simplicité et sa bonté. Le P. Michel Fabre, — tel était son nom, — continue sur la terre marocaine les traditions de son Ordre.

Tertiaire illustre

Le 15 mars dernier, mourait à Paris des suites d'un accident de voiture, l'amiral de Cuverville. En sa personne disparaît une des plus nobles figures de la Marine française, un catholique actif et vigilant, un Tertiaire des plus convaincus.

Après une brillante carrière militaire, il fut au Sénat, où l'avaient envoyé les électeurs du Finistère, un défenseur infatigable des droits des catholiques et commanda le respect d'adversaires sans conscience.

Il a voulu être enseveli, non sous son glorieux uniforme

de marin et sous ses décorations, mais sous la bure franciscaine.

Quand on veut

Les œuvres de charité et de dévouement sont-elles l'apanage exclusif des favorisées de la fortune, à qui des ressources abondantes et des loisirs permettent, comme une distraction utile, de faire le bien ? A écouter certaines personnes appartenant au monde où l'on travaille, on le croirait. Pourtant ceux qui sont dans les œuvres savent bien que les plus généreux concours ne leur viennent pas précisément du côté où le temps et les moyens, ne manquent pas.

Au Puy, ville de France célèbre par son antique dévotion à la Très-Sainte Vierge, une soixantaine de jeunes filles, Tertiaires de Saint François, ont formé l'ŒUVRE DES VISITEUSES DES VIEILLARDS DÉLAISSÉS. Toutes, elles travaillent, quelques-unes aux soins d'un ménage modeste, la plupart à des travaux extérieurs : elles sont ouvrières, employées, etc. etc. . . . Elles sont jeunes, et comme les autres elles aimeraient les plaisirs de leur âge. . . Elles auraient donc, si elles voulaient, les faciles excuses que prennent les autres, pour ne pas s'occuper des besoins du prochain.

Mais un ouvroir du soir a été établi, et les unes ou les autres, leur rude journée faite, viennent régulièrement faire œuvre de confectionnuses ou de raccommodeuses. Elles prennent sur leur repos, quelquefois sur leur sommeil, pour soulager de plus nécessaire qu'elles. Est-il rien de plus touchant ? Et le rayon de soleil qu'apporte leur apparition dans ces tristes demeures où tout manque, le pain, le feu, l'affection ? Un gracieux bonjour, un mot d'intérêt, un coup de balai sur le plancher, un tour de main au grabat, le feu ravivé, une petite aumône de temps en temps, un aimable « au revoir » quand on s'en va : en voilà plus qu'il n'en faut pour faire naître un sourire au sein du dénuement et de l'abandon. . . pour faire aimer le Bon Dieu qui inspire de si charitables initiatives. . .

Oh ! Quand on aime et quand on veut, on trouve quoi faire et comment le faire. . .

Fécond apostolat

LE R^{me} Père Général a reçu de Mgr Modeste Everaerts, vicaire apostolique du Hou-pé Méridional, (Chine) une lettre relatant comment les Missionnaires franciscains de Kiu-chu-fu sont parvenus à pacifier la contrée désolée par les partis politiques, impérialistes et républicains.

Un résultat des plus appréciables, c'est qu'un millier de familles ont détruit leurs idoles et ont commencé à recevoir l'instruction chrétienne en vue du baptême.

A Imiter

A Jodoigne, Belgique, les Tertiaires qui sont empêchées de se rendre aux réunions mensuelles reçoivent la visite de l'une des discrètes. Quand elles s'absentent plusieurs fois elles ont soin d'augmenter en conséquence leur offrande ou de la faire transmettre chaque fois à la trésorière par une des sœurs...

Toutes ou presque toutes les tertiaires sont abonnées à la Revue.

Une Fraternité qui marche

Nos lecteurs connaissent la fraternité d'Isola della Scala. Plusieurs fois déjà nous les avons entretenus du bien que faisaient dans cette petite ville italienne, les tertiaires peu nombreux mais zélés. Elle compte en effet moins de 300 membres, et n'a que trois ans d'existence. Elle se trouve cependant à la tête de plusieurs œuvres d'action religieuse et sociale, qui font leur fruit dans la paroisse.

Il y a une « Union eucharistique » pour promouvoir la dévotion au S. Sacrement. Elle entretient une lampe et des fleurs à l'autel du T. S. Sacrement. Une « Association du 1^{er} Vendredi, » une « Ligue contre le blasphème » qui distribue chaque mois des tracts appropriés à son but. La Congrégation des enfants de Marie dépend aussi du T.-O. Comme œuvres sociales, la fraternité a organisé une œuvre de « Bonne Presse, » comprenant la distribution des journaux, une bibliothèque, des conférences ; une « Union popu-

laire, » une Conférence de S. Vincent de Paul, une « école ménagère et professionnelle » pour les jeunes filles.

De plus, elle a en projet un patronage pour les enfants, et l'agrandissement de la bibliothèque.

Sans doute, toutes ces œuvres sont de proportions modestes : 260 tertiaires, dans une petite ville, ne songent même pas à faire grandiose. Les besoins y sont forcément proportionnés aux ressources. Mais la beauté de l'exemple que donnent les tertiaires d'Isola della Scala, c'est précisément qu'ils n'attendent pas la réalisation d'un idéal chimérique pour agir : dans l'état de choses où la divine Providence les a placés, ils font le bien, et tout le bien qu'il y a à faire.

Le T.-O. à l'œuvre

LES tertiaires de Pola (d'Istria, Italie), suivant en cela l'exemple de quelques fraternités, s'étaient réunis dans un modeste et amical repas. Le curé de la paroisse présidait, les frères et les sœurs faisaient eux-mêmes le service des tables. D'autres firent de la musique...

Au cours de ce festin de famille, une idée fut lancée qui fit son chemin : établir un atelier de couture pour soustraire les jeunes filles aux dangers de la manufacture ; annexer à l'atelier une maison de famille pour loger celles des ouvrières qui n'auraient point leurs parents avec elles.

Le projet fut divulgué dans une réunion de paroisse occasionnée par une fête de charité. Il fut acclamé avec enthousiasme, et les pères et les mères présents voulurent que leurs enfants fussent les premiers inscrits. C'était en décembre. Depuis l'œuvre a commencé de fonctionner.

CANADA

Visites canoniques

Montréal — Fraternité Sainte-Elisabeth.

DU 19 mai au 26, dans l'Eglise conventuelle, à l'occasion de la visite canonique, les Sœurs tertiaires de la Fraternité Sainte

Elisabeth ont bénéficié de la retraite annuelle. Cette retraite fut prêchée par le R. P. Célestin-Joseph, gardien, et le P. Valentin-Marie. Aux quatre exercices quotidiens le nombre des assistantes fut bien consolant.

Les prélicateurs s'attachèrent à expliquer la Sainte Règle, à en rappeler la lettre, à en faire comprendre l'esprit. De fait les visites ont montré dans les tertiaires un sincère désir du mieux et un certain nombre de personnes qui avaient suivi les exercices demandèrent leur admission au noviciat.

La communion générale du samedi matin, et la réunion de clôture du dimanche soir ont laissé entre toutes un impérissable et édifiant souvenir.

Fr. Secrétaire.

Pèlerinage des Sœurs du T.-O. à la Bonne Sainte-Anne

Pour ne pas manquer à la tradition des pèlerinages franciscains, il fallait que le pèlerinage du 2 juin eût le nombre, le beau temps, la piété. Et il les eut ! Le nombre déjà respectable d'environ 1200 aurait été plus considérable sans une petite méprise d'heure qui fit arriver une centaine de personnes après le départ du second train. Le beau temps fut lui-même de la partie, et l'orage que faisait redouter la chaleur, d'ailleurs tempérée par une légère brise, n'éclata que durant le retour et dura peu.

Enfin la piété qui sait résister à la fatigue et faire du voyage un acte de préparation puis d'action de grâces. A Sainte-Anne même, la beauté religieuse des chants exécutés pendant la messe, le chemin de la croix, la procession, les visites individuelles toujours très nombreuses à la « Scala Santa », tout contribua à raviver la dévotion des pèlerines, et à les rendre très heureuses de leur voyage.

Québec. — Fraternité du Très Saint Sacrement.

Le 20 mai dernier avait lieu, pour les tertiaires de notre fraternité, l'ouverture de la visite canonique.

Le R. P. Berchmans, Directeur, donna lui-même les instructions.

Les tertiaires sont venus en nombre, entendre notre Père, dont la parole sympathique et convaincante, sait si bien trouver le chemin des cœurs.

Si le Tiers-Ordre, n'est pas nécessaire au salut, ainsi que se plaisent à le dire certaines personnes pour excuser leur irrésolution, n'est-il pas bien agréable au bon Dieu de voir le Tertiaire s'efforcer de donner par sa ferveur et par sa vie pénitente un peu plus qu'il ne commande à Celui qui n'était pas obligé non plus à tant souffrir et à mourir pour nous sauver!

L'exposé de cette considération, développée avec la pénétrante logique du prédicateur, a ranimé bien des bonnes volontés! Et plus que jamais nous garderons comme idéal d'être généreux envers notre divin Sauveur.

Comme clôture de la visite, le dimanche 26 mai, nous allions nous agenouiller aux pieds de la Reine du Rosaire, dans un pèlerinage au Cap de la Madeleine. Plus de 900 personnes prirent part à ce pèlerinage, qui fut des plus beaux, à ne parler que de la piété et de la charmante température!

Pendant la Visite eurent lieu, les élections des deux discrétaires, pour le prochain triennat.

DISCRÉTOIRE DES FRÈRES : MM. J. T. Lachance, Supérieur, réélu. Ass.-Sup. : F. X. Ouellet, réélu. Maître des novices : J. N. Gingras, réélu. Ass.-M. des novices : Joseph Côté. Secrétaire : J. L. A. Proulx. Trésorier : Paul Antoine Turcotte. Discrets : Charles A. Paquet, Joseph Belleau, Nazaire Caron, J. B. Saint-Laurent, Wilbrod Delisle.

DISCRÉTOIRE DES SŒURS : Supérieure : Mde P. Elzéar Bédard, réélue. Ass.-Sup : Mde Ph. Lamontagne. Maîtresse des novices : Mde P. Joseph Déry, réélue. Ass.-M. des novices : Melle Elmire Giroux. Secrétaire : Mde Ph. Lamontagne. Trésorière : Mde Eugène Poitras. Zélatrice générale : Mde J. T. Chénard. Discrètes : Delle Joséphine Laberge, Delle Antoinette Lachance, Mde P. Onézime Thibault, Delle Amanda Dorval, Mde Samuel Benoit, Mde René Dupont, Mde Louis Thivierge, Delle Alma Larue, Delle Joséphine Emond.

Sœur secrétaire.



FRÈRE LAURENT



L'EXEMPLE qui part de haut se fait admirer plus loin. Mais l'exemple modeste, qu'on nous montre à notre portée, et pour ainsi dire tout près de nous, a parfois plus d'efficacité. Le 30 novembre 1911, mourait à Rennes (Bretagne) dans sa 65^e année, après vingt ans de vie religieux Stanislas Mauger, connu sous le nom de Frère Laurent. — Né à Auvers (Manche) le 16 déc. 1846, il avait perdu son père dès ses jeunes années et avait été élevé par sa mère, femme énergique, à la foi profonde et éclairée. Elle imprima fortement dans l'esprit et le cœur de son fils les principes qui, plus tard, devaient l'amener à désirer imiter le plus près possible N.-S. J.-C. Parvenu à l'âge d'homme, il contracta mariage avec une jeune fille digne de toute son affection et de toute sa confiance. Bientôt le jeune ménage fut égayé par la naissance d'une petite fille : mais la mère, trop fragile, survécut peu à cette joie. Le jeune fermier normand désolé concentra toutes ses affections sur l'enfant ; il se dévoua à la tâche qui lui incombait : hélas ! malgré ses soins et son zèle, l'ange de la terre prit bientôt son essor vers le Paradis. Coup sur coup, la mort lui avait ravi sa mère, sa femme et son enfant : il décida, au lieu de chercher à se faire une nouvelle position dans le monde où rien ne lui disait plus, de se tourner vers le bon Dieu. Un missionnaire franciscain prêchant à Auvers lui fit discerner sa voie. Être utile en travaillant, vivre la vie chrétienne dans la paix de l'esprit et du cœur, conserver en lui-même le souvenir de ces êtres toujours

chérés était toute son ambition. Il résolut de donner, en qualité de tertiaire, sa vie à la meilleure des œuvres franciscaines en accomplissant auprès des religieux prêtres l'office des saintes femmes vis-à-vis de N.-S. et du collège apostolique. Il avait près de quarante ans quand, il y a quelque vingt-six ans, il se présenta au couvent de Rennes, ne demandant qu'à se dépenser dans l'office qui lui serait imposé. Vivant avec les religieux, il se mit tout entier à leur disposition. Exemple par sa régularité et son zèle au travail, il fut à la hauteur de sa tâche et jusqu'en 1903 il en porta le fardeau avec une persévérance très méritoire. Les commencements d'un couvent sont toujours particulièrement pénibles. Sacristain, réfectoier, cuisinier, infirmier, portier, linge, il a rempli ces postes avec un courage que bien peu possèdent. Des mois entiers il cumulait ces divers emplois et, malgré un asthme très accentué, il les remplissait aussi intégralement que l'auraient pu faire, en temps normal, deux ou même trois frères. Il en fut ainsi jusqu'au moment où la loi inique de 1903 le força à se séparer de ceux qu'il s'était habitué à aimer comme des frères. Cette dispersion de 1903 fit apparaître davantage son esprit de dévouement. Puisqu'il ne pourrait plus servir la communauté, il se mettrait au service de l'un des expulsés : la vie lui aurait été à charge s'il n'avait pu satisfaire son désir d'être utile en rendant service. Pourtant, sa préférence avouée dans l'intimité aurait été de s'en aller, lui aussi, sur la terre étrangère ; mais, doué d'un jugement très droit, il avait discerné que le meilleur était d'agir autrement. Sa proposition fut acceptée avec reconnaissance.

Gardant au cœur le regret du couvent où, dans le travail et la solide piété, il avait du moins trouvé la paix du cœur, il persévéra dans sa voie. Cependant, malgré une force de volonté peu commune, l'usure minait les énergies de son corps et son tempérament trahit sa volonté. Chaque hiver lui arrachait de son

endurance. Pourtant il persévérerait toujours dans l'accomplissement de sa tâche obscure. Dès le mois de septembre dernier, il pressentit sa fin prochaine. " J'ai fait de mauvaise cuisine : mais je n'en pouvais plus. — Les appartements n'étaient pas suffisamment propres, mais ce ne m'était pas possible ", dit-il dans l'intimité, le soir du 12 novembre, et il ajouta : " J'aurais voulu qu'il en eût été autrement, mais je n'avais pas la force ; pardonnez-moi. " Justement, ce 12 novembre qui était la fête d'un de ses saints favoris, S. Didace d'Alcala, le médecin se montra très inquiet : c'était la lampe qui, faute d'huile, allait s'éteindre. Le soir de ce dimanche, ce courageux enfant de Saint François fut heureux d'apprendre que la délivrance était proche pour lui. Le prêtre lui proposa de recevoir le sacrement des mourants. Il y souscrivit de tout cœur et, en pleine connaissance, il reçut les onctions saintes. L'usure de son être se poursuivit et le réduisit à garder le lit toute la journée du 30 novembre : le soir de ce jour, 30 novembre, il rendit son âme à Dieu.

Aux enfants de Saint François assez généreux pour marcher à la conquête de la perfection séraphique, la vie de Stanislas Mauger, Frère Laurent, peut fournir d'utiles leçons. *Simplicité* d'homme de la campagne unie à un rare *bon sens*, *dévouement* basé sur *l'esprit de foi* et sur la *persévérance* à l'accomplissement d'une seule et unique résolution : être utile, telles furent les caractéristiques de ce bon et fervent fils de Saint François.



En vacances

Si le Bon Dieu vous donne l'occasion d'aller en vacances, profitez-en pour faire connaître et propager la REVUE. N'oubliez pas les appels pressants des Papes et des Evêques en faveur de la BONNE PRESSE.

MISSIONS FRANCISCAINES

EN CHINE

LA RÉVOLUTION CHINOISE



Nos lecteurs ont sans aucun doute remarqué que les nouvelles des missions de Chine étaient devenues rares. Cette rareté est due à la révolution qui désole le pays. Les missionnaires ont, comme tout le monde couru de grands dangers, mais surtout ils ont été privés de communiquer avec les autres pays. Voici ce qu'écrivait le 23 février dernier notre Frère Léon Bayle, bien connu à Québec :

« Nous sommes donc en pleine révolution. Tout est horrible. Vainement ces Chinois sont de purs sauvages, et dès qu'une occasion favorable se présente à eux de se révéler tels, ils ne la laissent pas échapper. Nous en avons la preuve.

Ils se battent toujours entre eux. L'anarchie est à son comble. Cette partie du Chan-Tong est une parfaite image du chaos. Faut-il appeler cela une tragédie ou une comédie ? Il y a de l'une et de l'autre. Combien de temps cela durera-t-il ? Il est impossible de le préciser. En tout cas, c'est fort ennuyeux à tout point de vue. Les voleurs ne se gênent pas et attaquent les voyageurs en plein jour. Des bandes d'affamés venant du Sud passent et repassent. Pour obvier aux dangers possibles, chaque village a organisé une patrouille de nuit. Le Père et moi faisons la tournée tous les soirs. Le Père prend son fusil sur son épaule : c'est à la fois plaisant et martial.

Malheureusement, la situation est loin d'avoir pris fin. Elle peut s'éterniser comme toutes les tragi-comédies chinoises : En verrons-nous même la fin ?...

Nous pourrions nous en tirer si les pourparlers aboutissent entre les différents partis. Sinon les pires aventures

peuvent arriver. Tous peuvent proclamer bien haut que la révolution a réussi, et qu'elle a achevé son œuvre en détruisant un régime dont personne ne voulait plus. Mais ces réformateurs de fantaisie, sans chef, sans unité, sans programme, sans argent, se montrent incapables de fonder quoi que ce soit de stable. Et la lutte qui continue n'est plus entre le parti de la réforme et la réaction, mais entre l'ordre et le désordre, entre les braves gens et les brigands... "

De son côté le R. P. Eusèbe Meunier, de Montréal, écrit : " Nous traversons une époque bien critique. La proclamation de la république a été l'occasion de soulèvements inquiétants.

Les sodats des deux partis, impérialistes et républicains, se livrent également au brigandage, au pillage et à l'incendie. On m'a annoncé hier que 4 000 de ces turbulents sont en route vers la capitale du Chan-Tong pour la saccager. S'ils suivent la route ordinaire, ils passeront forcément par ici. Que le Bon Dieu nous préserve d'une telle visite.

Je n'aurais malheureusement pas besoin d'un tel fléau. Chargé d'un orphelinat, d'une école de vierges, d'un hospice de vieillards, mes faibles ressources ne m'ont pas permis de faire face jusqu'ici à tant de nécessités, et je me recommande humblement aux prières et à la charité des pieux lecteurs de la Revue. "

LA PROTECTION DE SAINT JOSEPH

Lettre du Frère Léon BAYLE au T. R. P. Vicaire-Provincial

Hwang-hsien, 25 mars 1912.



OMME vous le savez, nous sommes bien loin d'être en paix : Impérialistes d'un côté, républicains de l'autre, et nous au milieu qui attendons le moment inévitable où ils en viendront aux mains. En attendant aussi les brigands font des leurs.

C'est ainsi que le 19 (mars) au soir, le domestique de la Mission vint me prévenir qu'une bande de 200 brigands étaient en train de piller un village situé à deux li d'ici. Déjà la nouvelle avait parcouru le village et la terreur gagné les habitants, d'autant que le seul qui eût pu les protéger efficacement, je veux dire le Père, était absent d'ici.

De mon mieux, je rassurai le pauvre homme, mais je n'étais pas assez rassuré moi-même pour le faire avec beaucoup de succès. Je savais en effet que ces brigands avaient incendié et pillé plusieurs autres missions. Je ne dormis guère de la nuit.

Le lendemain, pendant que je déjeûnais, le domestique accourut de nouveau. Il était tellement effrayé qu'il ne put me parler. A mes pressantes demandes il répondit enfin que les brigands avaient gagné le village attendant au nôtre. Je lui dis : Va rassurer les gens. Les brigands ne viendront pas jusqu'ici. Malgré cette belle assurance, il me fut impossible de continuer de manger. J'allai à la chapelle et j'implorai la protection de Saint Joseph. Je me hâte d'ajouter à la gloire du grand saint que pour la deuxième fois il nous protégea d'une manière visible. Quand les brigands eurent fini de piller le village voisin, malgré les menaces qu'ils avaient proférées contre la mission catholique, on les vit se diriger vers l'est...

Les chrétiens étaient venus me prier de sortir et de me montrer, afin que, voyant l'EUROPÉEN, les brigands n'osent se présenter chez nous ; mais ce fut inutile : Saint Joseph nous avait secourus. Peu de temps après éclate une fusillade, les brigands se dispersent au soulagement général.

Un détachement de soldats de la nouvelle République, prévenu du danger que courait la mission, occupa militairement le village. Le Père arriva à son tour, escorté de deux soldats. Alors je me sentis à l'aise, car la Mission et les chrétiens avaient leur chef.

Dans la journée un autre gros détachement de soldats

commandé par le mandarin, vint également. Le chef rassembla les principaux du village et leur demanda le signalement des meneurs. L'un d'eux fut immédiatement appréhendé et il eut la tête tranchée, sur le champ. Les autres furent simplement battus de verges, où dépouillés de leur tresse. On les reconnaîtra désormais.

Tous ces pauvres gens qui ont été victimes des bandits font peine à voir, on leur a volé leur argent, leur grain, tout ce qui pouvait avoir quelque valeur. Sans compter les dommages qu'ils ont subis : portes et fenêtres brisées, granges incendiées, etc., etc...

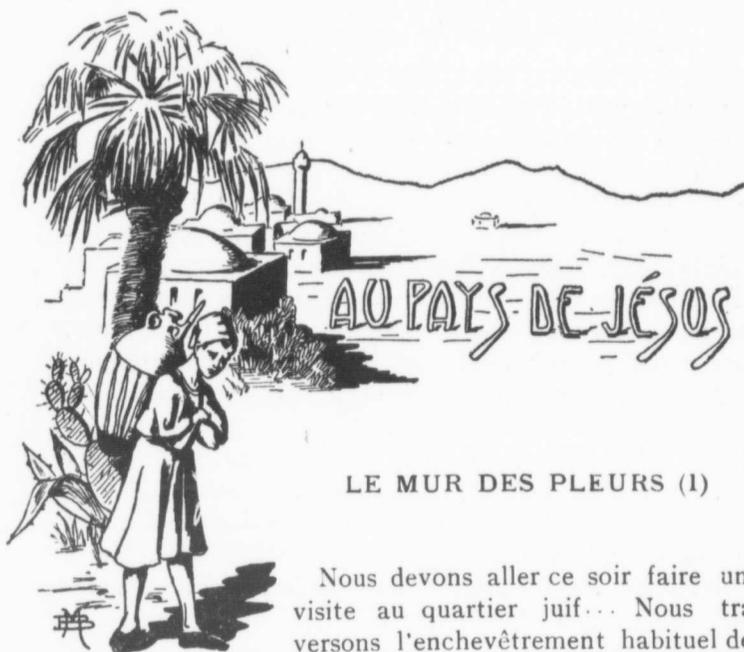
Sans Saint Joseph qui pour un instant a détourné leur rage, c'en était fait de nous aussi. Ils eussent détruit notre résidence et volé la petite provision de millet qui doit servir à la nourriture des enfants de l'école. Notre reconnaissance est grande et vous voudrez bien nous aider à la témoigner au bon Saint...



Ce qu'on pense du T.-O.

Le moyen efficace

C'était au congrès de Limoges en 1896, l'amiral Rallier du Baty prenant la parole, à la grande joie de l'assemblée, dit : « Les congrès peuvent faire des vœux contre les théâtres, les soirées dansantes, les matinées d'enfants, le luxe des vêtements, de la table, de l'ameublement ; mais ces vœux resteront forcément platoniques si les dames ne s'en mêlent pas ». Et s'adressant aux auditeurs Tertiaires qui étaient dans l'assemblée, il les adjura de se souvenir de leur profession et d'entrer en campagne, contre le paganisme qui nous envahit, par la Ligue contre les plaisirs mondains.



LE MUR DES PLEURS (1)

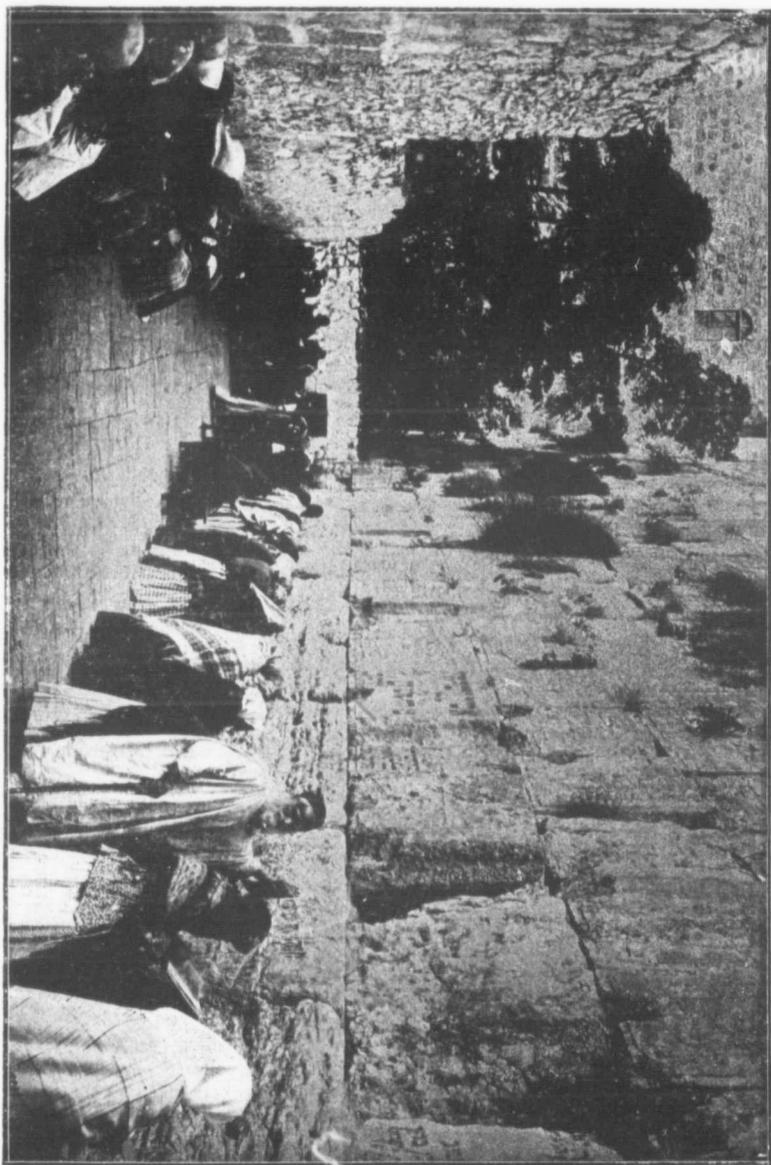
Nous devons aller ce soir faire une visite au quartier juif... Nous traversons l'enchevêtrement habituel des bazars ; puis, c'est une descente rapide par des passages extrêmement étroits, et nous débouchons enfin sur une sorte de place oblongue, le but de nos recherches.

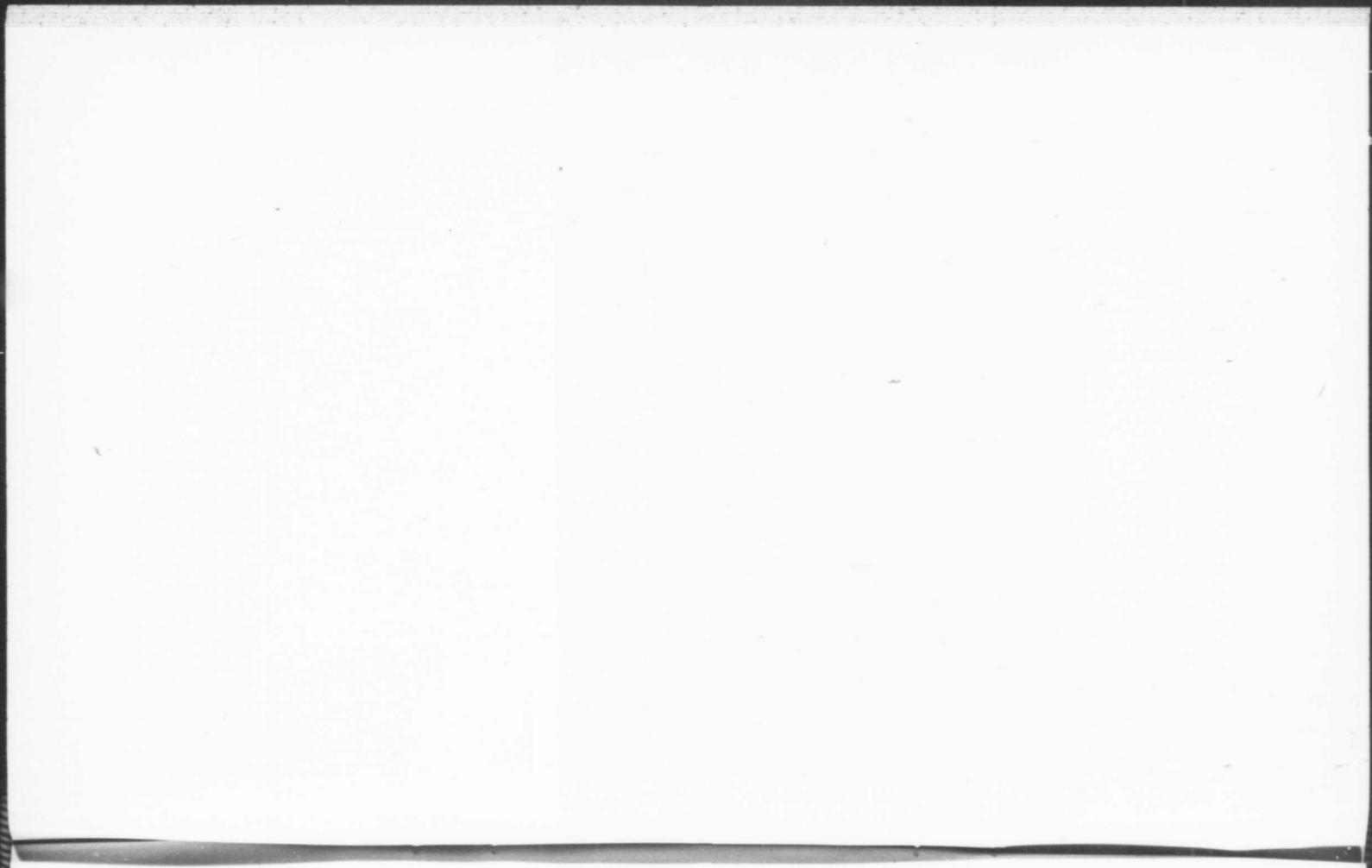
D'abord, c'est assourdissant ; un bourdonnement de ruche, mais de quelque ruche énorme, une sorte de bruit sourd, continu, et un grouillement d'êtres humains dans la demi-obscurité. Peu à peu une sorte d'ordre apparaît dans cette confusion. Nous sommes au pied de l'antique temple de Salomon, devant un des murs qui soutient le Haram es Shérif (2) actuel, et la mosquée (d'Omar) incrustée de cristal et de nacre. Ce mur, sans aucune proportion avec le délicat joyau (la mosquée d'Omar) perdu sur l'esplanade énorme, se dresse devant nous, écrasant par ses milliers d'années, écrasant par

1) Ces lignes sont empruntées à l'excellent ouvrage de M. Reynès Montlaur, *Jérusalem*, 2 volumes, Paris, librairie Plon.

(2) *Enceinte sacrée*, nom donné par les Musulmans à l'esplanade sur laquelle se dressait autrefois le Temple des Juifs, et où se trouvent aujourd'hui les mosquées d'Omar, El Aksa, et leurs dépendances. [N. D. L. R.]

LE MUR DES PLEURS





sa masse ; et d'autant plus que la place où nous sommes est plus étroite et que c'est à peine si, en levant la tête, on peut mesurer la hauteur des blocs gigantesques. Ce sont les assises primitives posées par Salomon ; elles s'enfoncent encore en terre d'une profondeur de quatre-vingts pieds. Hérode avait édifié son temple sur ces fondements. En le quittant, Jésus n'appelait plus le temple "*la Maison de mon Père*" ou "*Ma Maison*". Il disait : "Voici que *Votre Maison* est laissée déserte." C'est-à-dire, non plus le lieu de l'alliance et des prières, mais l'endroit du luxe, du lucre et des cérémonies vaines. Et non seulement l'enceinte splendide demeura déserte au jour où le Seigneur l'abandonna, mais bientôt après, tout y fut bouleversé, brûlé, détruit, et sur les ruines, à tour de rôle, passa la profanation des cultes païens et de la mosquée maudite. Les juifs ne franchissent jamais le seuil du Haram es Shérif, dans la crainte de fouler involontairement la place où fut le Saint et le Saint des Saints. Mais ils ont obtenu des Turcs, à prix d'or, la permission de venir prier et pleurer près du temple détruit. Cette place est à eux. On nous y laisse pénétrer, pourtant ; ainsi on se sent si étranger, si déplacé, et on les devine si hostiles que, instinctivement, on cherche à se dissimuler dans quelque retrait de muraille.

Et c'est un spectacle unique. Les juifs sont là déjà, ou ils arrivent par groupes... les riches ont revêtu une robe de peluche dans les couleurs les plus éclatantes, rouge vif, jaune d'or, bleu turquoise ; les uns avec le chapeau plat et les boucles graisseuses descendant le long des joues pâles ; les autres avec ces turbans de fourrure hérissée qui leur donnent un aspect inquiétant. Il y a des femmes aussi, déguenillées et sans âge ; je ne parviens à en découvrir aucune de cette beauté fameuse que chantent leurs cantiques. Des jeunes gens malsains coulent en dessous des regards aigus... Mais les vieillards ! Les vieilles têtes branlantes appuyées aux

vieux murs, les mains ridées passant et repassant comme une caresse douloureuse sur les pierres saintes, les larmes, les vraies larmes qui coulent sur les visages décharnés? Quelle pensée émouvante sort de ces choses!... Ces malheureux, ces pauvres, ces proscrits parlent d'eux-mêmes avec les splendides paroles d'autrefois :

"Souviens-toi de ton peuple... Tu auras pitié de "Sion, car il est temps, car l'époque est venue. Tes "serviteurs ont chéri ces pierres, ils ont aimé sa poussière."

Ils l'aiment cette poussière. Ils la baisent avec passion. Ils la touchent de leurs fronts, de leurs mains, et l'invocation s'élève poignante :

"Et maintenant, mon Dieu, bien que par suite des "fautes de nos pères cette maison grande et sainte "ait été dévastée, néanmoins notre "sanctuaire est le "sanctuaire d'autrefois... Et c'est pourquoi nous sommes venus prier à cause de ton grand Nom, à cause "de ta demeure sainte..."

La nuit s'étend morne et grise. Les vieilles pierres se dressent formidables; ceux qui se pressent à leur pied ont l'air plus misérables et plus petits. Ils se noient dans l'ombre, à mesure que nous nous éloignons, et les voix qui se lamentent n'arrivent plus que par lambeaux :

... "A cause de ton Temple détruit..."

"A cause de ta beauté disparue,

"Nous sommes assis et nous pleurons..." "

M.-REYNÈS-MONLAUR.



HEUREUX celui qui met toute sa joie et son bonheur dans les paroles et les œuvres saintes de Dieu, et, qui conduit ainsi les autres à l'amour de Dieu dans la joie, l'allégresse et le bonheur.

Saint François. — Opusc. div. 18.

VARIÉTÉ

KERANNA

Légende de Sainte-Anne d'Auray



ADIS à Kéranna, en Pluneret, près Auray, il y avait une chapelle dédiée à Sainte Anne, la première, assure la tradition, bâtie en terre de France. De tout temps, depuis leur conversion au christianisme, les Bretons avaient au cœur le culte de celle qu'ils appelaient "la bonne Mère". Aussi cette chapelle était-elle célèbre dans tout le pays de Vannes.

Mais, à la fin du septième siècle, l'Armorique fut ravagée par des bandes de pillards qui, passant par le village de Kéranna, dévastèrent la chapelle de Sainte-Anne et y mirent le feu. Quand, le danger passé, les habitants revinrent au village, ils ne firent rien pour l'ancienne chapelle, tout occupés de rebâtir leurs maisons. Ainsi, Kéranna, déshérité de son vieux sanctuaire, ne garda de son pieux passé que son nom. De l'antique chapelle il ne restait aucune trace apparente, elle avait disparu tout entière sous la verdure uniforme d'un champ appelé le Bocenno. Mais on montrait dans ce champ, avec une respectueuse terreur, un espace où, de mémoire d'homme, jamais la charrue n'avait passé. Cent fois l'expérience en avait été tentée : arrivé là, l'attelage se cabrait et reculait effrayé ; le pressait-on davantage, les bêtes s'effarouchaient jusqu'à briser la charrue.

Or, le fermier de Bocenno, vers l'année 1620, s'appelait Yves Nicolazic, vaillant laboureur et chrétien fervent, un Breton de vieille roche.

Un jour que Nicolazic était occupé à son blé, sa grange s'éclaira tout à coup d'une vive lumière et il vit au

milieu de cette clarté une dame vénérable qui lui dit en langage du pays : " Yves Nicolazic, ne crains point, je suis Anne, mère de Marie. Dis à ton recteur que dans cette pièce de terre que vous appelez le Bocenno, il y a eu autrefois une chapelle dédiée en mon nom. Il y a neuf cent quatre-vingt-quatre ans et six mois qu'elle a été ruinée. Je désire qu'elle soit rebâtie et que tu prennes ce soin parce que Dieu veut que j'y sois honorée.

— Bon Dieu ! ma bonne maîtresse, repartit le breton, comment pourrai-je être cru quand je dirai qu'il y a eu une chapelle en ce lieu où je n'en ai jamais vu et où il n'en reste point même de marque ? Et puis, qui est-ce qui fournira aux frais de bâtiment ? " A quoi la sainte répondit : " Ne te mets pas en peine, fais seulement ce que je te dis, tu auras de quoi le commencer et il se trouvera de quoi, non seulement pour l'achever, mais aussi pour bien d'autres choses, au grand étonnement de tout le monde. "

Au matin, Guillemette Le Roux, femme de Yves Nicolazic, trouva sur sa table 12 quarts d'écus, monnaie de France, dont quelques-uns étaient de l'an 1613 et d'autres de dates inconnues, marqués à divers coins avec des lettres que personne ne pouvait expliquer. C'étaient les arrhes de Sainte Anne, son denier à Dieu à son mandataire. Aussitôt, Yves met les écus dans son mouchoir, prend son bâton et s'en va en Pluneret porter son message. Que Sainte Anne lui est apparue, Yves n'en doute pas un seul instant, mais M. le recteur en doute fort et le renvoie en le traitant de visionnaire.

Triste, mais non découragé, le Breton s'en retourna chez lui en faisant à Sainte Anne cette prière : " Faites donc, ma bonne maîtresse, quelque miracle qui fasse voir à mon recteur et aux autres que vous voulez effectivement ce que j'ai dit. " La sainte ne fit pas longtemps attendre le miracle demandé. Dès la nuit suivante, Yves Nicolazic revit sa bonne maîtresse. Mais nous laissons

ici la parole au vieil auteur de la *Gloire de Sainte Anne* : (1)

“ Voici comme la chose est arrivée selon que je l'ai apprise, tant par récit de deux paysans qui restent seuls en vie des cinq qui en furent spectateurs, que de ce que d'autres en ont écrit. Yves Nicolazic était couché dans son appartement quand tout à coup il vit sur la table une chandelle bien luisante accompagnée d'une grande clarté dont la chambre fut remplie. Au milieu de cette clarté, parut Sainte Anne qui, d'un ton merveilleusement doux et agréable, l'avertit de se transporter à l'endroit du Bocenno qui lui serait montré par cette lumière, l'assurant qu'il y trouverait une image qui l'allait mettre à couvert des risées et médisances du monde.

“ Cela dit, elle disparut. Nicolazic se lève aussitôt, bien joyeux et, à mesure qu'il s'approche de la porte pour sortir, cette chandelle s'avance vers la fenêtre. Il va donc tout droit au Bocenno à la lueur de cette claire lumière qui le précède et qu'il vit entourée d'une grande flamme qui rendait en rond une moindre clarté, mais plus étendue tout à l'entour. Etant entré dans le clos l'idée lui vient qu'il ne faut pas déterrer sans témoins, l'image qu'il doit trouver, c'est pourquoi, retournant sur ses pas, il va chercher Louis Le Roux son beau-frère qui veillait encore ; la dite lumière s'arrêtant cependant jusqu'à son retour. De là, ils vont tous deux chercher d'autres témoins et amènent Julien Lezulit, autrement appelé Alanigo, fabrique de la paroisse, Jean Tangui et Jacques Lucas.

“ Ces quatre étant arrivés près de la grange, Nicolazic qui marchait devant découvrant le flambeau ou la chandelle qui l'attendait et qui était tout ce qui restait de cette grande lumière, du moins n'en parut-il aux autres que cela, il leur dit : “ *La voilà* ” et la fit voir à son beau-frère qui le suivait d'assez près avec une tranche. Les autres, qui n'étaient pas si avancés, ne la pu-

(1) Rare et curieuse brochure appartenant à M. E. de Terves.

rent voir d'abord. Nicolazic s'en étonnant les ayant attendus la leur montra au doigt ; pour lors, il la virent, à la réserve toutefois de deux qui furent privés de ce bonheur, dont se sentant intérieurement touchés au vif, ils avouèrent quelque temps après à Nicolazic que le mauvais état dans lequel ils croupissaient depuis un an et plus, ne s'étant pas même confessés à Pâques, les avait rendus indignes de cette faveur. Ce qui n'empêcha pas pourtant qu'ils ne fussent témoins de ce qui s'y passa, hormis de cette lumière, laquelle les précédant d'environ trente pas, élevée pour lors de terre d'environ trois pieds seulement, s'avavançait peu à peu devant jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où l'image était cachée, après quelques poses, elle s'élança par trois fois haut et bas, montant et descendant, allant s'éteindre ensuite dans la terre comme si elle y fut entrée.

“ Nicolazic remarqua bien l'endroit et ayant mis le pied dessus, dit à son beau-frère de le découvrir. Il était tout vert, comme le reste de ce champ, du seigle qu'on y avait semé et qui avait germé. Le Roux n'y eut pas plutôt donné quatre ou cinq coups de tranche qu'il sentit au son, avoir rencontré du bois. Tous dirent qu'inafailliblement ce devait être l'image qu'ils cherchaient. C'est pourquoi l'un d'eux fut chercher du feu ; ayant apporté un tison, il en alluma un cierge bénit. Lors, ils tirèrent l'image toute boueuse et si défigurée par la pourriture qu'ils ne purent juger sur l'heure ce que c'était ; ainsi, l'ayant appuyée contre le prochain fossé et l'y laissèrent cette nuit, et chacun se retira chez soi.

“ Sitôt qu'il fit jour, retournant la voir avec d'autres qu'ils y amenèrent, ils n'y aperçurent que quelques ombres de couleur et quelques traits plus grossiers pour marque de ce qu'elle avait été formée autrefois pour juger que c'était une ancienne image de Sainte Anne.

“ La sainte image fut toujours laissée dehors exposée aux injures de l'air, élevée seulement au-dessus d'un fossé jusqu'au 3 mai, auquel temps les paysans de Kéran-

na voyant le concours des pèlerins, lui dressèrent une cabane couverte de genêts. Cela n'augmenta pas peu la dévotion du monde qui venait de tous côtés avec une telle affluence visiter cet oratoire, tout chétif qu'il était, que trois lieues à la ronde on eût dit voir comme une procession continuelle dans tous les chemins qui y menaient. ”

Aujourd'hui, la cabane est devenue une imposante basilique et Kéranna s'appelle Sainte-Anne-d'Auray.

G. B.



CHRONIQUE ANTONIENNE

Saint Antoine et les païens

L'INTÉRESSANT "ÉTENDARD DE SAINT FRANÇOIS" rapporte un fait assez singulier, arrivé dans les missions lointaines de la Chine, qui montre la bonté de la divine Providence en faveur de ses missionnaires, ainsi que l'agréable et puissante intervention de Saint Antoine.

Ce fait est relaté par M. Marcel Monnier dans son ouvrage "LE TOUR DE L'ASIE — L'EMPIRE DU MILIEU", dans lequel il parle des fameuses salines de Tse-lioutchin...

"Quelque puits vient-il à se dessécher, écrit-il, les propriétaires ont recours aux grands moyens: l'invocation des puissances supérieures. Aucune n'est oubliée: Le Bouddha, Lao-Tseu, Confucius, le Soleil, la Lune, ... sont

tour à tour invoqués et priés. Il est prudent cependant de s'adresser non seulement aux divinités nationales, mais aussi aux dieux étrangers. Et c'est pourquoi on invoque Mahomet, et même le Dieu des Chrétiens !

L'anecdote suivante est typique à cet égard.

Il y a quelques années on trouva desséché un puits de la compagnie "ESPÉRANCE". La compagnie comptait un chrétien parmi ses administrateurs. Or, un jour, délibérant sur les mesures à prendre en si grave occurrence, le Conseil vota des prières qu'il offrit aux différentes pagodes. Un des assistants proposa de recourir également à l'intervention du Missionnaire catholique. L'administrateur chrétien était tout indiqué pour préparer le terrain et séance tenante, on le pria de se rendre auprès du Père Boucheré, missionnaire apostolique, pour lui demander son avis.

Il pourrait se faire qu'il y ait dans son ciel quelque grand saint qui s'occupe spécialement de faire retrouver les choses perdues ?...

La délégation surprit quelque peu le bon prêtre.

— En vérité, répondit le Père au délégué, la prière est d'un grand secours dans les moments critiques, et l'on peut tout obtenir par l'entremise des saints...

— Pour notre affaire, à qui nous adresser ?...

— Pour votre affaire... ? Question délicate... Sachez cependant que dans mon pays les artisans ont l'habitude de recourir à Saint Antoine de Padoue, quand ils ont perdu quelque chose.

— Est-ce un grand saint ?

— Très grand...

Notre homme court aussitôt annoncer à ses camarades le résultat de sa visite, ajoutant qu'il s'était permis de promettre en son nom et au nom de tous, de donner au Père trois PICULS de riz pour ses pauvres et ses malades, dans le cas où leurs vœux seraient exaucés.

Le Conseil à ces mots, fit éclater sa joie ! Trois PICULS, une seule fois ! quelle mesquinerie !... Une si importante

compagnie se devait de se montrer plus généreuse.

Le messager retourna tout de suite chez le Père pour lui annoncer qu'en cas de réussite, son hôpital recevrait trois PICULS de riz PAR AN ET A PERPÉTUITÉ.

Quelques jours après, les sociétaires de la compagnie étaient dans une grande joie : l'eau était revenue dans le puits !

On pourrait croire la probité commerciale chose rare en Chine — comme ailleurs. — Il n'en est rien pourtant, et une maison respectable fait honneur à ses obligations, quoi qu'il en coûte et en dépit de la simple verbalité du contrat. La promesse fut ponctuellement exécutée.

Et voilà comment la compagnie chinoise " ESPÉRANCE " présidée par M. Van (un païen) paie à la mission du Tse-liou-tchin une rente annuelle de trois PICULS de riz, (environ 700 livres) en l'honneur de Saint Antoine de Padoue... "



Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

Les Récollets de la province de l'Immaculée Conception en Aquitaine, missionnaires en Acadie (1619-1633) par le R. P. HUGOLIN, O. F. M. Lévis 1912. Prix : 0.25 cts.

Continuant la série de ses intéressantes monographies, le R. P. Hugolin donne, en quelques pages d'une impeccable tenue typographique, l'histoire d'une fondation franciscaine en Acadie, brusquement arrêtée dans son développement par la volonté souveraine du Cardinal de Richelieu. Cette nouvelle brochure prendra dignement sa place à côté des récentes publications de l'infatigable chercheur.

La bienheureuse Bonne d'Armagnac. Avec un aperçu historique sur la vie et l'influence de Sainte Colette Par le T. R. P. GUY DAVAL (O. F. M., ministre de la Province de Saint Louis en Aquitaine.) un vol. in-12 de LXVIII-186 pp. Paris, Bloud et Cie.

La bienheureuse Bonne est une de ces fleurs de grâce issues en si grand

nombre de la famille royale de France. Ses pieux parents qui étaient restés dix ans dans leur mariage sans avoir d'enfants attribuaient sa naissance aux prières de Saint Colette, la glorieuse Réformatrice du Second Ordre franciscain. Ce fut au monastère des Clarisses de Lézignan, fondé par la même sainte, que la Bienheureuse donna l'exemple de la charité la plus parfaite à l'égard de Dieu et du prochain. Sa vie, que le T. R. P. nous raconte d'après un vieil et naïf historien, est à la fois charmante comme une légende et édifiante. Elle montrera aux lecteurs d'aujourd'hui ce que les « Filles de France » savaient penser d'un monde où tout leur souriait.

AUTRES NOTICES

LIBRAIRIE BLOUD & CIE, 7. PLACE SAINT SULPICE, PARIS.

Les Allouettes. Poésies, par THÉODORE BOTREL. 1 vol. in-16 illustré par René Lelong. Prix : 3 fr. 50.

Ce volume où chante la légère et patriotique alouette française, l'alouette qui souvent fut un rossignol et souvent un aigle, sera bien accueilli du public canadien, qui garde du barde Botrel un souvenir si vif et si heureux. Bientôt ses strophes et ses chansons ailées égayeront nos veillées, comme le font depuis longtemps les vieilles chansons bretonnes et normandes.

Billets à ma Filleule, par BERTHEM-BONTOUX. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr 50.

La mode est aux BILLETS. Tous les journaux ont, sous un titre ou sous un autre, leurs billets qui visent à la profondeur dans la concision. Réussissent-ils tous? Leur excuse est que nous sommes trop pressés pour lire plus que des billets. Ceux que Berthem-Bontoux adresse à sa filleule, pour n'être pas d'une brièveté laconique, ont du moins ce mérite de parler aux mères en peine de former leurs filles, et aux jeunes filles en peine de trouver leur voie, un langage aimable et convaincant. Ils diront beaucoup, ils le diront bien, et ils feront deviner sans peine le reste. C'est parmi tant d'ouvrages qu'à peine on a le temps de lire, un livre qu'on voudra relire.



L'INTEMPÉRANCE aussi bien que l'abus du sommeil et l'excès dans les conversations sont de grands écueils pour les personnes qui veulent avancer dans la piété; au contraire, ceux qui s'appliquent à se préserver de ces défauts, vaincront facilement tous les autres et feront de rapides progrès spirituels.

Vén. P. Ange del Paz.

Frère Bernardin Leclair

laïc profès du premier Ordre, décédé le 15 mai 1912 à l'âge de 30 ans et six mois, après dix ans de vie religieuse.

La vie de ce frère bien-aimé, que le Bon Dieu a appelé si rapidement et si inopinément à la récompense tient toute entière dans un mot, dont la brièveté est plus pleine d'œuvres et de mérites que la longueur de beaucoup de biographies : **Dévouement**

Le dévouement était en effet le trait caractéristique de sa physionomie morale, et c'est au service des malades qu'il en déploya toutes les ressources, avec une délicatesse et une ingéniosité bien rares. Indisposition ou maladie grave, soins minutieux ou rebutants, le trouvaient toujours prêt, exact, complaisant, attentif, patient, courageux. Bien que sa constitution fût robuste, sa santé était depuis deux ou trois ans ébranlée par le mal dont il mourut ; jamais ce ne lui fut un prétexte pour négliger ceux dont il devait avoir soin.

Pour se rendre plus apte à ses fonctions, il avait acquis dans quelques livres mis à sa disposition des notions élémentaires mais assez étendues d'anatomie, de médecine et de pharmacie et il s'en servait modestement pour exécuter avec plus d'intelligence les prescriptions du médecin.

Tous ceux qui ont eu besoin de ses offices, lui gardent reconnaissance de son zèle prévenant. Pour ne citer que les morts, les Pères Antonin et Jean-Marie ont été entourés par lui d'une constante, et on peut le dire, maternelle sollicitude.

Il employait le temps que lui laissait sa charge d'infirmier à la reliure. C'était sa spécialité. Comme tous nos chers frères convers, il savait tous les petits métiers qui sont nécessaires au fonctionnement de nos communautés ; durant ses dix années de vie religieuse, il avait été soit à Montréal, soit à Québec linge, cordonnier, portier, réfectoier, cuisinier. Mais il s'adonnait de préférence à la reliure, travail qui d'ailleurs souffre volontiers une assiduité très variable. Il y était devenu habile et c'est par centaines qu'on peut compter à la bibliothèque conventuelle les ouvrages qu'il a solidement vêtus de basane et de carton.

Avec tant d'occupations, il était cependant exact à ses devoirs de religieux, ne manquant jamais le chœur que forcé par une occupation urgente.

A l'exemple de son patron, Saint Bernardin de Sienne, sa

dévotion spéciale semblait être la confiance en la T. S. Vierge.

Rien ne faisait prévoir qu'une vie si bien remplie, si utile et l'on pourrait dire, si nécessaire dans les circonstances actuelles, nous serait si vite enlevée. Le mercredi 8 mai, à la fin d'une laborieuse journée, une crise aiguë d'appendicite le terrassa. L'opération qui n'avait pu être faite l'été dernier à la suite d'une première attaque fut décidée d'urgence et faite le vendredi matin à l'Hôtel-Dieu. Mais il était déjà trop tard ; malgré les efforts du chirurgien, l'inflammation se propagea et après d'atroces souffrances qui se prolongèrent durant 6 jours, il expira au matin du mercredi 15 mai, vers 3h. 20. Constamment depuis l'opération un de ses Pères s'était tenu auprès de lui pour l'encourager. Dans les intervalles de connaissance que lui laissaient ses cruelles douleurs, son âme se tournait vers Jésus et Marie avec abandon, confiance et une touchante acceptation de son martyre. Nul doute qu'elle n'ait reçu bien vite la récompense.

Le T. R. P. Vicaire Provincial, qui rentrait d'un voyage d'un mois dans l'ouest, se rencontra à la porte du monastère avec la funèbre voiture qui ramenait le corps du cher défunt. Ce fut lui qui chanta, le vendredi matin, le service de ce fils qu'il connaissait depuis le collège Sêraphique.

La communauté franciscaine réitère à la famille Leclair l'offrande de sa propre douleur et de ses sincères condoléances. Elle remercie aussi toutes les personnes amies qui ont bien voulu prendre une part sensible à son deuil, par leur présence aux obsèques et leurs pieuses offrandes de messes et de prières.

R. I. P.



NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. M. J. A. Prendergast, banquier, en religion fr. Sébastien de L'Apparition, décédé le 27 mai à l'âge de 68 ans, après 16 ans de profession. Le T. O. fait une perte sensible en la personne de cet homme de bien, commandant des Zouaves Pontificaux, également réputé pour ses qualités d'homme d'affaires et de chrétien.

— M. F. X. Croteau en religion fr. François Xavier, décédé le 10 mai à l'âge de 66 ans après 5 ans de profession

— M. Marcellin Desnoyers, décédé le 23 mars.

— M. le Dr. Gustave Lefèvre fils du Fr. assistant ministre, décédé à Saint-Théodore le 8 mai, après 10 ans de profession. Tertiaire isolé.

— M. Léonard Pelletier en religion fr. Léonard, décédé le 12 avril, après 11 ans de profession.

Fraternité Sainte Elisabeth. — Mme Ulysse Warren, née Trahan, en religion Sr Elisabeth, décédée après 18 ans de profession.

— Mme Elie Tourneur, née Césarine Bourcier, en religion Sr. M. du Sacré-Cœur, décédée à l'âge de 61 ans, après 1 ans de profession.

— Mme Joseph Spart née Elisabeth Rivet, en religion Sr. Elisabeth, décédée à l'âge de 44 ans après 11 ans de profession.

— Mlle Aurore Forget en religion Sr. M. de l'Eucharistie, décédée le 19 février 1912, à l'âge de 18 ans.

— Melle Catherine Barbeau, en religion Sr. Marie, décédée le 17 mai.

— Mde Vve. Michel Lavallée, née Caroline Lambert, en religion Sr. Elisabeth, décédée le 19 mai à l'âge de 70 ans après plusieurs années de profession.

— Mme Michel Lavallée, née Caroline Lambert, en religion Sr. Elisabeth, décédée le 18 mai 1912 à l'âge de 62 ans après 19 ans de profession.

— Melle Delphine Leduc, en religion Sr. M. du Sacré-Cœur, décédée à l'âge de 70 ans, après 15 ans de profession.

Fraternité de l'Hôtel-Dieu. — Delle Georgianna Corbe Sœur Ste. Philomène, décédée le 8 mars.

Fraternité Saint Joseph — M. Ephrem Jérôme, en religion fr. François d'Assise, décédé le 16 avril.

Fraternité Saint Louis Roi — M. George Wilmot en religion fr. François, décédé le 11 décembre à l'âge 55 ans, après 13 ans de profession.

Fraternité Saint Antoine. — Melle Georgianna Jeannotte, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée le 4 mai à l'âge de 44 ans, après 14 ans de profession. Maîtresse des postulantes, tertiaire modèle, elle laisse un souvenir édifiant parmi ses sœurs.

— Mde Elie Lévêque, née Honorine Lucat, en religion Sœur. Ange Marie, décédée le 8 avril à l'âge de 35 ans après 8 ans de profession.

— Mme Elzéar Douville en religion Sr. Anne, décédée le 26 mars à l'âge de 49 ans après 4 ans de profession.

— Mme Limoges, morte en avril. Madame Lacroix morte en mai. Mde Paquette.

Québec. — Saint-Roch. — Mde Nazaire Belleau, née Made-

laine Descombes, décédée au commencement de l'année à l'âge de 82 ans et 2 mois. Cette dame était tertiaire isolée.

— Mde Etienne Allaire, née Henriette Labrègue, en religion Sr Saint Etienne, décédée à l'âge de 85 ans à l'Hospice Saint Antoine. Cette pieuse dame à dater du moment qu'elle a connu les Pères Franciscains, s'est dépensée, donnée pour ainsi dire, afin de venir en aide à nos bons pères.

Elle se faisait mendiante, malgré son grand âge, pour recueillir ce dont ils avaient besoin ; enfin c'était un des plus beaux dévouements que l'on ait vus. Nous espérons que Dieu a accepté toute sa bonne volonté et son exemple restera longtemps parmi nous.

— Mde Alfred Brousseau, née Céline Laberge, âgée de 57 ans et 8 mois, décédée au commencement de l'année à l'Hôtel-Dieu-du-Précieux-Sang.

— Mde François Xavier Bédard, en religion Sr Saint Xavier, décédée à l'âge de 71 ans le 28 janvier 1912.

— Mde Elie Marcoux, née Flavie Cameron, en religion Sr Saint François décédée le 11 février 1912 à l'âge de 81 ans et 8 mois.

— Mde Eustache Dompierre, en religion Sr Saint Eustache, décédée dans le mois d'avril 1912.

— Mde Pierre Nadeau, née Philomène Bélanger, en religion Sr Saint Antoine, décédée à la fin du mois d'avril 1912.

Le 17 du mois d'avril s'endormait dans la paix du Seigneur à Saint Roch une tertiaire modèle dans la personne de Mde Pierre Nadeau. Ceux qui l'ont connue, garderont le souvenir impérissable de son grand amour pour Dieu et le prochain. Mère d'une nombreuse famille, elle ne négligea rien pour assurer à ses enfants une solide éducation chrétienne. Dieu qui souvent se plaît à éprouver davantage les âmes qu'il chérit le plus, ne lui ménagea pas les épreuves ; mais jamais elle ne se laissa décourager. Sa foi vive et ardente lui fournit toujours la force de supporter avec résignation ses croix. Fidèle à sa règle de tertiaire, elle ne perdit jamais l'occasion d'exercer sa charité envers le prochain.

Pour terminer cette vie pleine d'abnégation et de sacrifice de tout genre, Dieu lui réservait plusieurs années de souffrances supportées avec patience et une résignation qui firent l'admiration et l'édification de tous ceux qui la visitèrent durant sa maladie. Lorsque ses derniers moments furent venus, elle pressa sur son cœur le crucifix où elle puisait sa foi et tout son courage. Ses lèvres murmurèrent les doux noms de Jésus et de Marie, et munie des consolations de notre sainte religion, elle rendit à Dieu son âme fidèle.

Les Trois-Rivières. — M. Benjamin Ritchot, décédé le 7 mai à l'âge de 92 ans après 14 ans de profession.

Saint Benoît Labre. — Mde Antoinette Boisselle en religion Sr. Victoire, décédée le 28 mai à l'âge de 65 ans, après 8 ans de profession.

Sainte-Angèle de Laval. — Mlle Philomène Bourgeois, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 3 mai à l'âge de 74 ans après 14 ans de profession.

— M. Jos. Lacourse, en religion Fr. Pantaléon, décédé le 22 mai à l'âge de 70 ans après 22 ans de profession.

Stadacona. — Mde Edmond Roussin, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 1er mai à l'âge de 56 ans après 2 ans de profession.

Saint-Janvier. — Mde Vve J.-Bte Hamel, décédée le 11 mars à l'âge de 88 ans après plusieurs années de profession.

— Mde Isaïe Forget, décédée le 5 mai à l'âge de 39 ans après 4 ans de profession.

Saint-Jean des Piles. — Mde Jos. Lanouette née Sara Perault, en religion Sr Agnès, décédée le 3 mai après 4 ans de profession.

Beauharnois. — Mde Jérémie Martin.

Saint-Georges-de-Beauce. — Mde Vve Chs. Burque, née Céline Quirion, décédée en mars 1912 après 4 ans de profession.

— Mde Philomène Turcotte, née Léontine Papin, en religion Sr Sainte Cécile, décédée à Saint Prosper le 21 avril à l'âge de 49 ans après 20 ans de profession.

— M. Sévère Poulin, en religion Fr. Saint François, décédé le 3 mai 1912 à l'âge de 73½ ans après 19 ans de profession.

Sainte-Anne des Plaines. — M. Michel Roussil, en religion Fr. François, décédé le 2 mai à l'âge de 74 ans après 15 ans de profession. Ce pieux tertiaire faisait l'édification de tous.

Saint-Pacôme. — Mlle Alma Gagnon, en religion Sr Elisabeth, décédée le 24 mai à l'âge de 30 ans après 2 ans de vêtue.

Saint-Ubal. — Mlle Claire Soulard, dite Sr Angèle, décédée le 10 mai à l'âge de 22 ans après 7 ans de profession.

Sainte-Foy — Mlle Alice Fiset, en religion Sr Marie des Anges, décédée le 1er mai à l'âge de 27 ans après 3 ans de profession.

ETATS-UNIS

Lowell, Mass. — M. Aristide Leborgne, décédé le 11 mai 1912 à l'âge de 77 ans après 4 ans de profession.

Fall-River, Mass. — Mde Ulric Simard, née Elise Turcotte, décédée à Balmoral N. H. le 27 avril à l'âge de 25 ans après 5 ans de profession.

— M. Gilbert Massé, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé le 2 mai à l'âge de 81 ans après 9 ans de profession.

Taftville, Conn. — Mlle Rose Gadbois, en religion Sr Marguerite de Cortonne, décédée le 1er mai à l'âge de 55 ans après 7 ans de profession.

New-Bedford, Mass. — M le Narcisse Méthé, née Aug. Mailoux, en religion Sr Marguerite Marie, décédée en janvier après plusieurs années de profession.

— Mde Jos. Saint-Pierre, née Philomène Morin, en religion Sr Caire, décédée le 19 avril après 5 ans de profession.

Associés du Chemin de Croix perpétuel. Mlle A. Soulard — Mde Belleau — Mde Allaire — Mde Brosseau — Mde Spart — M^le Bédard — M le Marcoux — Mde Dompierre — Mde Nadeau — **Abonnée.** Mde Lazare Morin.



Faveurs diverses

Reconnaissance :

Montréal A Saint Joseph : Faveur, publication promise A. C. Tertiaire. — Depuis neuf ans je souffrais d'un rhume opiniâtre, auquel les remèdes ne faisaient rien. Après application des lis de saint Antoine pendant une neuvaine, la toux a cessé M. L. Tertiaire.

Sainte Dorothee Faveur. J. T. Tertiaire.

Longueil. Affaire avantageusement réglée. De L.

Mont-Carmel. Au bon Frère Didace : Grand soulagement dans une maladie inutilement soignée depuis plusieurs mois. De W. D.

Pointe-du-Lac. Guérison d'une névralgie. J. B. — Deux faveurs. Tertiaire. Au R. P. Bernard : Protection de deux enfants. De M. B.

Fall-River. Mass. Opération évitée.

Intentions recommandées

N S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 22. — Pécheurs, 28. — Indifférents, 21. — Ivrognes, 26 — Premières communions, 12. — Vocations, 17. — Grâces d'état, 15. — Grâces spirituelles, 23. — Grâces temporelles, 32 — Familles-accord, 14 — Familles-santé, 18 — Familles prospérité, 13. — Enfants, 21 — Jeunes gens, 19. — Jeunes filles, 20. — Mariages, 21 — Positions, 14. — Objets perdus, 7. — Malades, 60. — Défunts, 36 — Examens, 19. — Spéciales, 14.

Un *pater* et un *avé*, s'il vous plaît.